



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CHEZAL-BENOIT**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 11/04/2022**

Nos réf. RL/HD

La séance est ouverte à 19 heures par LEBRERO Roger , Président

Présents : Delphine SUREL, Monique SOUBRAS, Roger LEBRERO, Agnès URBAIN, Jean-Claude GILLOT, Nicole LHERBIERE

A été nommée secrétaire : Monique SOUBRAS

Excusée ayant donné procuration : Sylvia DELOUP à Delphine SUREL

Absente : Ginette BLANCHIN et Sophie-Emilie WILSON

ORDRE DU JOUR

2 DELIBERATIONS

1. CCAS- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2021

Monsieur le Président, Roger LEBRERO s'étant absenté lors du vote de son compte administratif, Mme Delphine SUREL a pris la présidence durant le vote du compte administratif.

L'assemblée délibérante à 7 voix POUR :

Après s'être fait présenter le **budget unique 2021** et les décisions modificatives qui se rattachent à l'exercice considéré :

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats 2021 reportés		22.68
Opérations de l'exercice 2021	1 263.00	3 237.35
RESULTAT DE CLÔTURE	1 263.00	3 260.03
RESULTAT DEFINITIF 2021		1 997.03

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2. CCAS- VOTE DU BUDGET DE L'ANNEE 2022

Monsieur le Président présente à l'Assemblée le projet de budget de l'année 2022 qui s'équilibre à 4 997.03€ en recettes et en dépenses de fonctionnement.

Après délibération :

- le budget du CCAS de l'année 2022 est approuvé à l'unanimité.

A CHEZAL-BENOIT, le 12/04/2022
Le Président, LEBRERO Roger

